



Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Limiteches.....

France et Belgique.....

3 mois. 22.00 ; 6 mois. 40.00 ; 1 an. 76.00
23.00 ; 45.00 ; 80.00

ABONNEMENTS

REDACTION - ANNONCES

ROUBAIX..... 71. Grande-Rue. Tél. 24 et 1306. Inter. 6.
TOURCOING..... 33, rue Caract. Tél. 37.
LILLE..... 3, rue Faibherbe. Tél. 67.07.Chèques
postaux
87 Lille.

LES PLUS BELLES TOILETTES
Les plus élégantes,
Les moins chères
sont les plus belles.
Palais de la Nouveauté
29, rue Pierre-Motte, 29
(face aux Halles de Roubaix)
Choix incomparable de
CONFETIONS POUR DAMES

A LA CHAMBRE

LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE DES ALLUMETTES

MM. Edouard Soulier et Morinaud flétrissent l'action communiste : l'un dans l'armée, l'autre en Algérie

SCANCE DU MATIN

Paris, 3 juin. — La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Léon Bousquet, devant une cinquantaine de députés. M. Raymond Poincaré est au banc du gouvernement.

LE MONOPOLE DES ALLUMETTES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du projet de loi portant approbation d'une convention relative au régime du monopole des allumettes.

M. Tinguy du Pouët défend le projet

M. de Tinguy du Pouët commence par protester contre un article de l'«Humanité», où il est



M. EDOUARD SOULIER

UN INCIDENT

M. Hulin. — Le seul moyen de lutter contre le communisme est d'entamer résolument une grande progrès social. (Appl. à gauche). Une politique financière, comme celle sous la régence de laquelle nous vivons, qui n'est faite en majeure partie que d'impôts indirects, recrute pour le communisme. Appl. à gauche. Vivre intensément à droite, mais à gauche.

M. Poincaré. — Je suis le premier qui ai commencé à tenir les promesses que vous avez faites, et cela grâce à cette politique. (Violentes exclamations à gauche). Appl. à droite.

Le bruit augmente. L'assemblée forte nombre devient de plus en plus hystérique, quand on voit M. Poincaré se tourner vers la gauche et s'écrier :

— A celui qui nous accuse d'être prisonniers des banquiers, je réponds : « Vous êtes à genoux devant l'étranger ! » (Vifs appl. à droite, au centre et sur divers bancs. Tam-tam à gauche).

M. Jammy Schmidt, ancien sous-secrétaire d'Etat du Cabinet de Maréchal, se lève et déclare que c'est à lui que l'intervalle.

M. Poincaré. — Alors cela ne m'étonne pas ! (Tam-tam à gauche).

M. Jammy Schmidt. — Je considère que vous avez fait une politique de trésorerie, tandis que le cartel faisait une politique pour arrêter les empêtrés.

M. Poincaré. — Savez-vous dans quel état était la Trésorerie quelques jours avant mon arrivée au pouvoir ? Elle était dans un tel dénuement, qu'on avait essayé de négocier sur le marché de Londres les cuvettes du ministère de la Guerre. (Appl. prolongé. Mouvements divers sur le balcon).

M. Fernand Bouisson parvient à rétablir la séance, et M. Hulin qui est resté à la tribune termine rapidement son discours.

M. EDOUARD SOULIER SIGNALISE L'AGITATION COMMUNISTE DANS L'ARMÉE

M. Edouard Soulier (Union républicaine démocratique) monte à la tribune. Il s'agit de savoir, dit-il, si nous voulons faire l'économie d'ici cinq ans, d'une révolution. Il constate ensuite que la Russie qui subit le régime communiste, a perdu l'honneur et est tombée dans la dictature.

Il affirme que les communistes ont mobilisé leur armée, autant de l'armée, et y a quelque temps, avec des compagnies de 120 hommes commandées par 7 officiers résolus au côté.

L'orateur affirme qu'il y a 170 cellules dans les régiments d'infanterie, dont 200 officiers sont affiliés au parti communiste, 30 dans la cavalerie, 45 dans l'artillerie, 23 dans le génie. Il y a près de 400 en tout dans l'armée et dans la marine. Il y en a même à l'Ecole de Saint-Cyr. (Mouvements).

M. Painlevé se dresse à son banc pour protestation.

M. Soulier. — Nous ne pouvons pas me démentir. Nous sommes prêts avec le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour rendre la santé au pays, et grouper autour de lui, le faiseau des énergies et des bonnes volontés. (Appl. à droite et au centre; exclamations à l'extrême-gauche).

La séance est suspendue à 17 h. 5. La séance est reprise à 17 h. 45.

M. MORINAUD EXPOSE LES MENÉES REVOLUTIONNAIRES EN ALGERIE

La parole est à M. Morinaud, député de Constantine, qui affirme la nécessité de barrer la route à la propagande communiste en Algérie, pour que cette propagande constitue un véritable atout à la Patrie.

On parle d'évacuer l'Afrique du Nord ? Mais qui rendra à la France les milliards qu'elle a consacrés au relèvement de ce pays ? Que ferez-vous de ces 800.000 Français qui sont là-bas, et de tous les Européens qui sont arrivés composés de privés ?

M. Morinaud entreprend maintenant de dénoncer l'action révolutionnaire exercée en Afrique du Nord par les communistes. Il rappelle le télégramme envoyé par Diorio à Abd-el-Krim pendant la guerre du Rif, puis il donne lecture de documents suivis en Algérie sur les militantes communistes.

L'orateur lit ensuite plusieurs articles de journaux et de périodiques de l'Algérie, qui toutes, confirment qu'il se trouve une grosse majorité à la révolte et au meurtre, et dont l'assurance que les indigènes du Maroc et d'Algérie seraient très fâchés de jeter à la mer la solégné de François isolés autreux. (Vifs applaudissements de la gauche).

M. Sibille ne se déclare pas satisfait et affirme que la forme de la société anonyme est mauvaise dans la circonstance. (Appl. à l'extrême-gauche et à gauche).

La suite du débat est renvoyée à jeudi matin.

SCANCE DU MATIN

Paris, 3 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Fernand Boulouis, Président des débats.

La Chambre adopte sans débat le projet de loi relatif aux contrats passés entre les Compagnies d'assurances terrestres et leurs agents.

Le projet passe la ratification du décret du 28 décembre 1926, qui modifie l'art. 3 de la loi du 22 juillet 1925, concernant les contestations dans l'évaluation des dommages de guerre.

Le projet de loi ayant pour objet de modifier la paragraph 1er de l'art. 36 de la loi du 17 avril 1919, sur les réparations des dommages causés par les faits de guerre.

L'AGITATION COMMUNISTE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. Marcel Cachin, en Algérie.

M. HULIN PARLE AU NOM DES RADICAUX

Parlant au nom du groupe radical et radical-socialiste, M. Hulin déclare tout d'abord que les deux discours de M. Sarrault, appellent des approbations et des réserves, mais que son parti reste attaché au principe de la propriété individuelle.

Rappelant que le député communiste a déclaré que les partis de gauche n'avaient pas appliqués leur programme, source qu'ils étaient invités au prou d'argent des capitalistes, M. Hulin broche justement aux communistes de la partie à droite, pour renverser le cartel.

Tous l'orateur démontre l'inutilité de la lutte de classe préconisée par M. Cachin.

Parlant de la politique intérieure, l'orateur reproche au ministre de l'Intérieur de donner aux communistes une excellente plateforme pour se présenter devant les classes ouvrières.

Il ajoute qu'il estime que le Gouvernement n'a pas le droit de mieux, comme explication de

L'express Paris-Nîmes déraille près de la gare de Moulins

HUIT MORTS

Huit voyageurs grièvement blessés

Moulins, 3 juin. — L'express 1415, partant de Paris à 20 h. 30 et se dirigeant sur Nîmes, a déraillé ce matin, vers 2 heures, alors qu'il venait de quitter la gare de Moulins et arrivait à la station de Bessy. Tous les wagons ont été renversés, moins quatre.

On signale jusqu'à présent huit morts et un certain nombre de blessés. Les plus grièvement atteints sont amoncelés à l'hôpital de Moulins.

Comment se produisit l'accident

Voici dans quelles circonstances s'est produit, ce matin, l'accident de chemin de fer de Bessy :

Plusieurs wagons du train de marchandise n° 9082 avaient déraillé vers 2 heures, aux environs de la gare de Bessy, au sud de Moulins.

Quelques-uns de ces wagons avaient été renversés sur la voie parallèle, la voie n° 1. A ce moment, le train express n° 1415, sorti de Paris à 20 h. 30 pour Nîmes, par Clermont, arrivait sur la voie 1 et il ne fut pas possible de l'arrêter à temps. Il vient heurter les wagons renversés.

La machine, le fourgon de tête et les deux premières voitures de troisième classe de l'express culbutèrent. Des secours furent aussitôt organisés. Des décombres ont retenu huit morts, dont sept sont, à l'heure actuelle, identifiés; huit blessés et plusieurs voyageurs avaient reçu des contusions.

Parmi les blessés se trouve le conducteur, faisant fonction de chef de train de l'express, qui occupait le fourgon de tête et qui a été brûlé.

Les morts identifiés

Voici les noms des morts identifiés :

M. Maurice Gaudin, commissaire en Mairies, demeurant 10, rue de Belleville, à Paris.

M. Jean Ciry, habitant la Dilpoire, par Saint-Sauveur (Calvados).

Un homme d'équipe du P.-L.-M., M. Goguenec.

M. Pierre Bresson, conducteur, employé à Paris, demeurant à Saint-Germain-des-Forêts.

M. Dautel, facteur aux écritures à la gare de Langon et Mme Dautel.

Le corps du mécanicien est dégagé

Le corps du mécanicien de l'express, M. Henri Clardet, âgé de 34 ans, du dépôt de Nevers, a été dégagé à 13 heures. Il était enfoncé sous le charbon du tender, qui a été projeté sur la plateforme de la locomotive.

On continue les recherches. Sous les décombres, on a découvert des fragments de vêtements d'enfants.

Les blessés transportés à l'hôpital de Moulins

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital de Moulins.

M. et Mme Combarou, de Paris, blessés légèrement à la tête.

M. Julien, de Paris, blessé légèrement à l'arcade sourcilière et qui a demandé à reporter ce soir même.

M. Rondepierre, chef de train à Nérac-le-Bains, fracture à la base du crâne, était très grave, dans le coma.

M. Pierre Laugie, chauffeur de l'express, assez grièvement brûlé à la figure et aux bras.

M. Jean-Marie Boyer, demeurant à Paris, grièvement blessé à une jambe, était grave.

M. Hilary Chêne, conducteur du P.-L.-M. de Saint-Germain-des-Forêts.

M. Raymond Duclos, de Paray-le-Monial.

Les autres blessés

Tous les personnes suivantes ont été blessées légerement :

M. Auxoile, vérificateur des Contributions indirectes, à Moulins.

M. Jallat, maréchal des logis au 163^e R.A.P., à Metz.

Mme Marthe Jallat et M. Jallat, demeurant à Paris.

M. Edmond Cinquin.

M. Louis Thomas, facteur des P.T.T., à Saint-Jean-de-Cernon (Aveyron).

M. Jean Pravier, 27, rue du Pont-Neuf, à Paris.

M. et Mme Chamet, facteur enregistrant, à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne).

M. Charles Chassagne, à Alairac (Gard).

M. Gabriel Pachet, de Marjolais.

M. et Mme Chaumet, demeurant rue André-de-Sarze, à Paris.

M. Fernand Delenens, demeurant à Thilmes (Ardèche).

M. Pages, 7, rue des Deux-Fonds, à Paris.

M. Bassager, 68, rue Danzac, à Clermont.

UNE NOUVELLE CRUE DU MISSISSIPPI

New-York, 3 Juin. — Les fortes pluies tombées ces derniers jours dans les vallées de l'Oho, du Missouri et du Mississippi supérieurs ont provoqué un nouveau flot dans la crue du Mississippi et une nouvelle vague qui se présente vers le Sud se trouve actuellement à l'aval de l'embouchure.

Le décret de l'ordre du jour, levant l'immunité de la Chambre pour lever l'immunité parlementaire contre les véritables responsables de cette œuvre de propagande.

(Appl. à droite et au centre; exclamations à l'extrême-gauche).

Le décret de l'ordre du jour, levant l'immunité de la Chambre pour lever l'immunité parlementaire contre les véritables responsables de cette œuvre de propagande.

(Appl. à droite et au centre; exclamations à l'extrême-gauche).

Le décret de l'ordre du jour, levant l'immunité de la Chambre pour lever l'immunité parlementaire contre les véritables responsables de cette œuvre de propagande.

(Appl. à droite et au centre; exclamations à l'extrême-gauche).

Le décret de l'ordre du jour, levant l'immunité de la Chambre pour lever l'immunité parlementaire contre les véritables responsables de cette œuvre de propagande.

(Appl. à droite et au centre; exclam